

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission restreinte du lundi 13 janvier 2025

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JOURNÉE DU FOOT FÉMININ

La Commission est à la recherche d'un site d'accueil pour la Journée du Football Féminin qui aura lieu samedi 7 juin 2025.

TOUTES FOOT

La Commission est à la recherche d'un site d'accueil pour l'opération TOUTES FOOT qui aura lieu samedi 26 avril 2025.

COUPES DES YVELINES FUTSAL

La Commission recherche des gymnases pour l'organisation de ces coupes. Vous pouvez retrouver les inscriptions en cliquant ici.

Voici les dates prévisionnelles :

- U15F : 1er mars 2025
- U13F : 15 février 2025
- Finales : 11 mai 2025

PLATEAU U6F/ U7F

Suite au nombre très faible de clubs et de licenciées inscrits pour le plateau du 07 décembre 2024, la Commission reporte ce plateau au printemps 2025.

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

CRITERIUM U11F A 8
Rencontres du 14/12/2024
Second rappel avant amende

29727174 Poissy FC - Mantois 78 FC
29727217 Plaisirois F.O - Voisins FC

CRITERIUM U13F A 8
Rencontres du 14/12/2024
Second rappel avant amende

29759272 ES Guyancourt F - Clayes Ss/Bois USM
29727038 Montesson US - Marly Etang
29727036 Mureaux OFC - Poissy FC
29726981 Guerville Arnouville - Verneuil S/Seine US
29726982 Poissy FC - FCFPIF

CRITERIUM U11F A 8
Rencontres du 11/01/2025
Premier rappel avant amende

29727189 Elancourt OSC - FCFF

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

CRITERIUM U11F A 8
Rencontres du 11/01/2025
Premier rappel avant amende

29727189 Elancourt OSC - FCFF

RAPPELS FMI

- L'utilisation de la FMI est obligatoire pour tous les matchs de critérium, des U11F aux Senior F (annexe 10 du R.S. du D.Y.F.).
- En cas d'impossibilité exceptionnelle, utiliser une feuille de match papier (à fournir par le club recevant) en y faisant figurer TOUTES les informations (n° de match, date, compétitions, etc.) au recto et au verso.
- Lorsque la FMI n'a pas été utilisée, le motif doit faire l'objet d'un rapport envoyé au District.
 - En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission du Football Féminin sur la base du rapport fourni, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à une amende et/ou à la perte du match par pénalité (annexe 10 du R.S. du D.Y.F. rubrique Sanctions).
 - La saisie des remplacements sur la feuille de match est obligatoire.

Nous vous rappelons également que dans la catégorie U13F, la fonction d'arbitre assistante doit obligatoirement être assurée par une des joueuses remplaçantes de l'équipe (s'il y en a). Ce temps d'arbitrage ne doit pas excéder un quart du match en temps cumulé pour une même joueuse. C'est le nom de la première joueuse remplaçante assurant cette fonction qui doit être indiqué sur la FMI. L'arbitrage à la touche par des joueuses remplaçantes est également possible dans les autres catégories.

CHALLENGE UIIF

Tirage du premier tour du challenge : 20 Janvier 2025
Plateaux à jouer le 08 février 2025

RENCONTRES A JOUER

SENIORS F A 8

CRITERIUM POULE A

à jouer le 15 février 2025
- GARGENVILLE STADE / SARTROUVILLE ES
Avec l'accord des deux clubs, la rencontre peut être avancée

CRITERIUM POULE B

à jouer le 15 février 2025
- VALLEE 78 FC / VOISINS FC
Avec l'accord des deux clubs, la rencontre peut être avancée

U15F A 8

CRITERIUM POULE B

à jouer le 01 février 2025
LIMAY ALJ 1 / POISSY FC 3

U13F A 8

CRITERIUM POULE A

à jouer le 25 janvier 2025
- FCFPIF 1 / GUERVILLE ARNOUVILLE 1

FORFAITS AVISES

SENIORS F A 8

29726800 MAGNY 78 FC